

La chronique du CESA

25 août 1914 : création d'une section unique automobile de ballons captifs

Cartographe le champ de bataille

Au début du xx^e siècle, l'Allemagne et la France, qui se préparent à un conflit qu'ils pensent imminent, dépensent des sommes considérables pour développer des armes nouvelles. L'armée française finance ainsi le projet d'*Avion* de Clément Ader. Le ministère de la Guerre s'intéresse aussi au développement de ce que l'on nomme à l'époque l'« aérophotométrie » (la photographie aérienne). En 1902, il encourage le projet du capitaine Jacques Sacconey qui veut établir des relevés topographiques depuis un système de cerf-volant susceptible d'emporter un appareil photographique. En 1912, ce dernier est nommé à Chalais-Meudon chef du laboratoire d'aérologie et de photographie aérienne avec pour mission de mettre au point des appareils photographiques en bois capables de prendre des photographies depuis un cerf-volant ou un ballon captif. Il crée deux sections de cerfs-volants motorisés composées de seize hommes qui mettent en œuvre douze cerfs-volants qui s'élèvent dans les airs à l'aide d'un treuil mécanique. Les photos aériennes sont alors utilisées pour établir des cartes militaires précises afin de régler les tirs d'artillerie. Deux autres laboratoires sont constitués à Toul et à Verdun. Ils sont alors armés par trois hommes : un officier, un photographe qui développe les clichés et un dessinateur qui établit les cartes.



Le début de la guerre

La guerre, qui débute au mois d'août 1914, accélère le développement du renseignement aérien. Ainsi, le 25 août 1914, le général Dubail regroupe à Épinal les deux sections automobiles de ballons captifs et de cerfs-volants. Depuis le mois de décembre 1914, la guerre de mouvement laisse place à une guerre d'usure dans les tranchées où l'artillerie joue un rôle essentiel. Avec les ballons, l'armée française dispose désormais de plates-formes mobiles adaptées pour la prise de vue aérienne qui fournissent de précieuses informations pour le réglage des tirs. En effet, jusqu'à présent, les artilleurs devaient se contenter de croquis grossiers fournis par des patrouilles de soldats ou des observateurs. Conscient de l'importance de la photographie dans ce conflit, le général Joffre dote ses huit corps d'armées répartis sur le front d'une section de photographie aérienne. Avec l'établissement de photos quotidiennes, l'état-major peut ainsi suivre les mouvements de l'ennemi et les modifications apportées aux tranchées.

La reconnaissance aérienne

Toutefois, de nombreux incidents perturbent les prises de vue : le vent fait osciller les ballons, qui se déchirent ou se décrochent. De plus, un nouvel outil d'observation fait son apparition sur le champ de bataille : l'avion. En effet, dès 1912, le lieutenant d'artillerie Grout réalise les premières vues depuis un avion. Il n'aura de cesse de développer sa technique. À tel point qu'au mois d'août 1914 un courrier de la 1^{re} armée adressé au GQG précise que « *des reconnaissances effectuées à bord des avions par des officiers observateurs disposant d'appareils photographiques ont donné de très bons résultats. Aussi, j'estime qu'il y aurait intérêt de généraliser l'emploi d'appareils photographiques pour les reconnaissances aériennes* ».

À l'automne 1915, pour préparer son offensive en Champagne, le général Joffre utilise les photos prises depuis un aéroplane. Désormais la reconnaissance aérienne supprime les ballons et les cerfs-volants qui continuent néanmoins à être utilisés sur le front jusqu'à la fin de la guerre.

Depuis, les drones, les satellites ou les avions ont remplacé ces ballons captifs lors de la prise de photos aériennes militaires. Toutefois, leur emploi n'a pas totalement disparu. Ainsi, en 2016, lors du championnat d'Europe de football, un ballon captif de la société NSE a été utilisé dans le cadre de la surveillance de la *fan zone* de Paris.

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi, rédacteur au CESA

Centre d'études stratégiques aérospatiales – Section rédaction

1 place Joffre 75700 Paris SP 07 – Tél : 01 44 42 80 81

cesa@armeedelair.com

